

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE DE SAINT AVIT DE TARDES**

**DELIBERATION N° 2019/07 DU 29 MARS 2019**

Portant sur le vote du Compte Administratif Principal 2018.

Nombre de membres

- Afférents au Conseil Municipal : 11
- En exercice : 10
- Présents : 09
- Représentés : 0
- Votants : 08
- Exprimés : 08
- Pour : 08
- Contre : 0

Présents : FITZSIMONS Thomas, GIRAUD David, FOURNET Alain, LAFORGE Valérie,  
LAMY Roland, LEGROS Gilles, MARTINOT Jean-Baptiste, VILLETTELLE Suzanne.

Secrétaire de séance : GIRAUD David

L'an deux mille dix-neuf et le 29 mars à 20 heures, Le Conseil Municipal, réuni, selon convocation du 21 mars 2019, sous la présidence de LEGROS Gilles, 1<sup>er</sup> Adjoint, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2018 dressé par LEGROS Pierrette, Maire, après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré ;

1° Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

LIBELLES	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES
Résultats Reportés Opérations exercice	164 457,93	69 462,21 165 421,30	104 258,35 76 173,13	178 693,30	104 258,35 240 631,06	69 462,21 344 114,60
<b>TOTAUX</b>	164 457,93	234 883,51	180 431,48	178 693,30	344 889,41	413 576,81
Résultats de clôture Restes à réaliser		70 425,58	1 738,18 110 297,05	90 084,56	110 297,05	68 687,40 90 084,56
<b>TOTAUX CUMULES</b>	164 457,93	234 883,51	290 728,53	268 777,86	455 186,46	503 661,37
<b>RESULTATS DEFINITIFS</b>		70 425,58	21 950,67			48 474,91

2° Constate, aussi bien pour la comptabilité principale que pour chacune des comptabilités annexes, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes ;

3° Reconnaît la sincérité des restes à réaliser ;

4° Arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus ;

Fait et délibéré les : jour, mois, an que dessus.

Pour copie conforme

LE PRESIDENT, LEGROS Gilles

Acte rendu exécutoire après dépôt en sous-préfecture le : 05/04/2019  
Et publication du :05/04/2019